



1 Le groupe sidérurgique **Arcelor Mittal**, anciennement Usinor, s'est implanté sur le port de Dunkerque, dans les années 1970. L'usine s'impose comme un des géants de ce paysage industriel, avec ses 3 hauts fourneaux.



3 Learning Center



6 La **salle des Sports du Grand Large** est conçue par l'Atelier Ferret Architecture, en 2009. Le bâtiment à Haute Qualité Environnementale réutilise le fronton des anciens ateliers d'ajustage et s'intègre à la ZAC du Grand Large occupant l'ancien avant-port est.

7 Installé dans la halle du même nom, le projet **FRUCTOSE**, est une fabrique solidaire pour les artistes et entrepreneurs culturels. Il se construit depuis 2009 avec ses usagers et est accompagné par 2 agences d'architecture Atelier F et Folk Architecture.



9 Tour de Reuze

12 Edifié à partir du 13ème siècle, le **beffroi de Dunkerque** a toujours servi de repère pour les pêcheurs et de tour de guet ou d'observation de la ville. Il est inscrit au patrimoine Mondial de l'UNESCO.

14 Quai Freycinet

2 Écluse

4 Le Chai

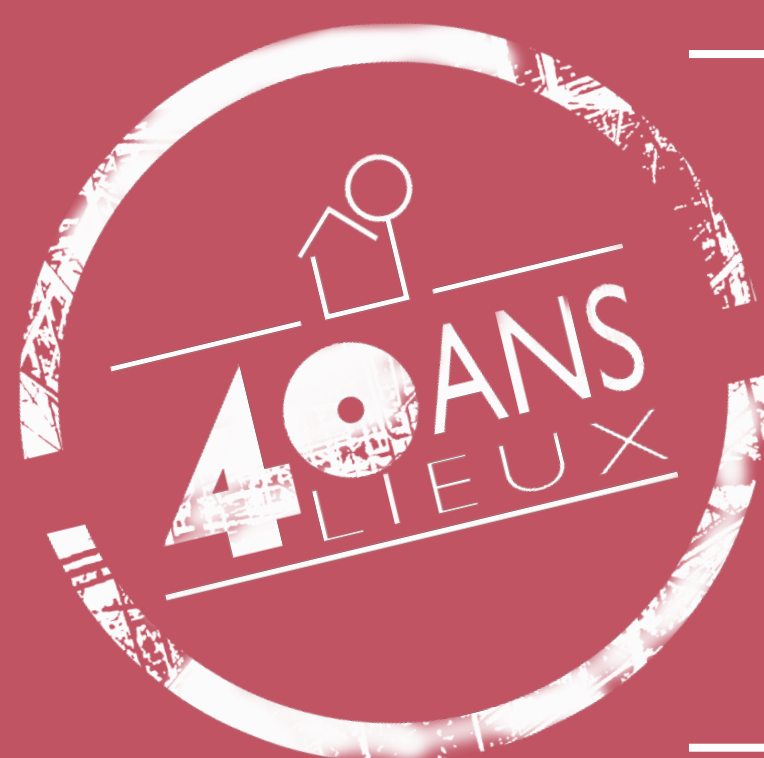
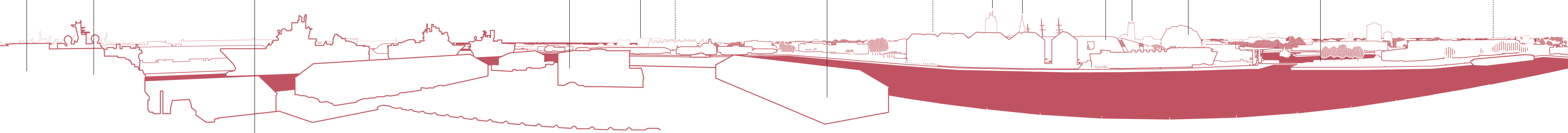
8 Espace Freycinet

10 Hotel de ville

13 Communauté Urbaine de Dunkerque

11 ULCO
Université du Littoral Côte d'Opale

15 Gare, Dunkerque



DUNKERQUE

De la Halle au FRAC

Le Learning Center est un formidable belvédère sur la mutation urbaine de Dunkerque vers la mer. Le Mole I et la Halle aux sucres parlent de la conquête du paysage portuaire par la ville: l'appropriation des anciens quais, des halles industrielles et leur adaptation variée aux nouveaux besoins de la ville.

Vauban donne à un simple port de pêche aux harengs, un rôle stratégique, dès le XVII^e. Il redessine la frontière nord du royaume de France en absorbant le sud de la Flandre. Dunkerque gagne un rôle défensif pour le royaume et économique pour le commerce extérieur. Vauban détermine la structure actuelle du port-est. Le chemin de fer et les travaux d'agrandissements successifs facilitent l'implantation des chantiers navals et la connexion avec les canaux intérieurs. Avec des échelles de gigantisme, l'intensification des activités sidérurgiques, chimiques et logistiques, conduit aujourd'hui à un déplacement du port industriel vers l'Ouest avec le Bassin de l'Atlantique et le nouveau projet d'agrandissement. Le port-est, devenu trop exigu, est alors délaissé et rétrogradé à la ville.

Port industriel et relation à la mer
Entre échanges et connexions rentables et viables

Bande industrialo-portuaire installée sur toute la façade maritime de l'agglomération dunkerquoise, le port crée une frontière entre la mer et les communes à proximité. La relation visuelle a disparu, arrêlée par ces épaisseurs de halles de stockage et industries lourdes voir polluantes. L'enjeu est ici de retrouver une perméabilité afin de redonner aux habitants et aux touristes la sensation de percevoir et vivre pleinement le littoral.

L'enjeu est également d'optimiser des transports fluviaux et ferroviaires attachés à ce port (canal et voie ferrée) afin de rendre plus efficace et surtout plus durable le fret national et international. Le transport routier, trop polluant engorge encore trop les capitales urbaines nord-européennes.



Halles en devenir
Reconvertir les friches industrielles

L'activité florissante de l'époque industrielle laisse place aujourd'hui à un paysage de désolation, désaffecté, pollué souvent méprisé. Pourtant, en changeant le regard, ces friches, qu'elles soient situées au cœur de nos villes ou en périphérie, dégagent un véritable potentiel de renouvellement urbain. Réinvestir les sites industriels par de l'habitat ou des équipements, les reconquérir par des espaces publics ou de nouveaux espaces de nature, transformer les voies de chemin de fer désaffectées en voies cyclables, c'est garder la richesse de l'histoire au profit d'une ville renouvelée et d'une attractivité retrouvée.

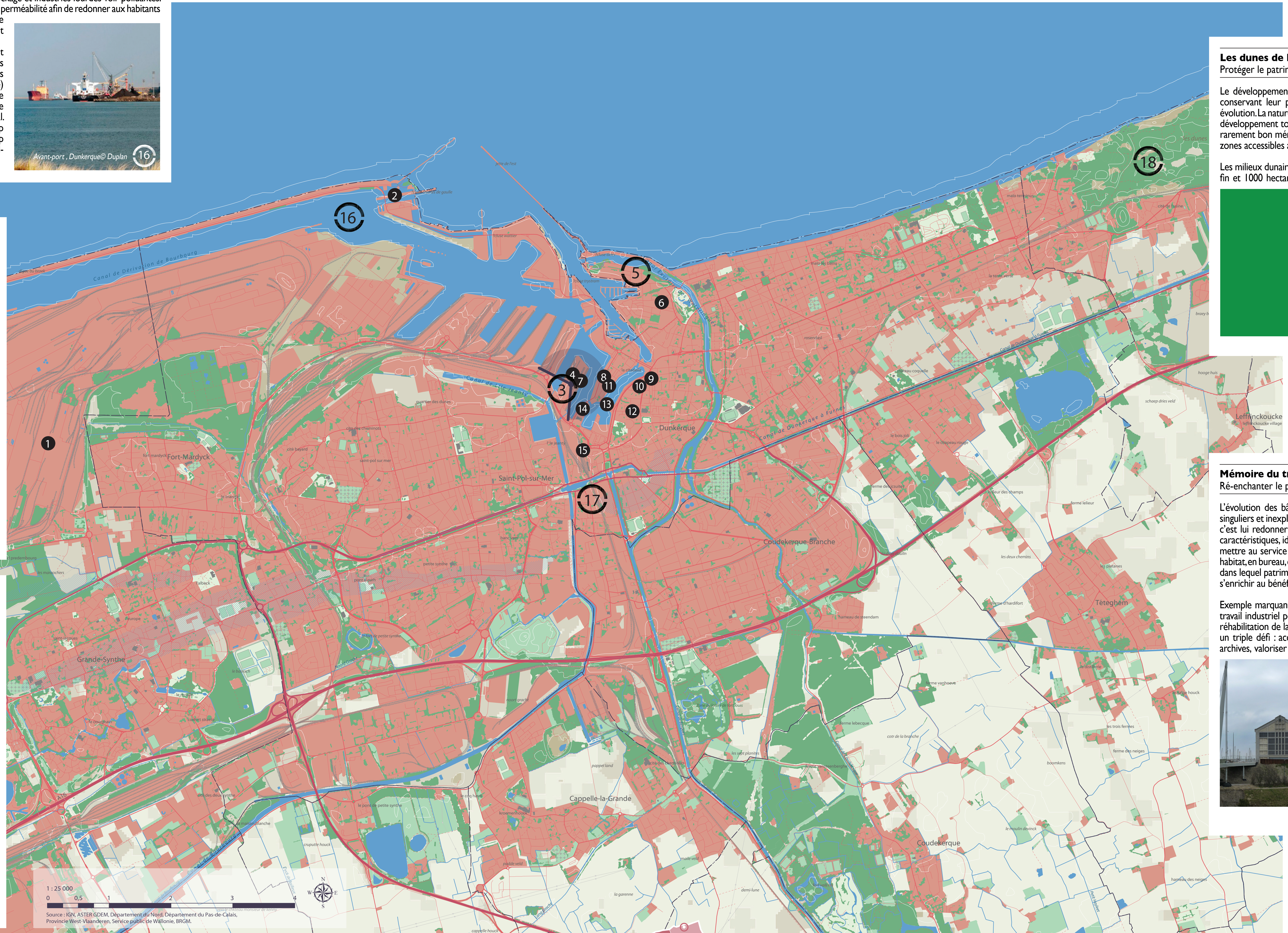
L'ancienne Halle aux sucres est un de ces témoins du passé marchand du port de Dunkerque. Sa reconversion en Learning Center dédié aux villes durables par Pierre-Louis FALOCI, souligne le renouveau des anciennes darses et un retour de la ville au cœur de son port. Organisé autour d'espaces de muséographie et d'un centre de ressources, c'est un lieu d'échanges et de réflexions entre tous ceux qui font la ville d'aujourd'hui et imaginent celle de demain.



Espace de co-working
Créer des lieux partagés

Dans la société actuelle très tournée vers l'individualisme, nous avons besoin d'inventer de nouveaux lieux de proximité, multifonctionnels, où la polyvalence permettrait des rencontres, des échanges, de la mutualisation de matériel, du travail collaboratif, des événements, de la médiation, des apprentissages... Un lieu partagé générateur de lien social favorise les collaborations et la solidarité, il doit pouvoir être modulable en fonction des événements qu'il accueille.

Le collectif Work & CO a porté dans ce sens, le projet de rénovation / extension d'une ancienne manufacture de toile de jute, au bord de la voie ferrée. La remise en valeur de ce patrimoine industriel assoie la transformation du quartier dans un lien avec son passé. On y retrouve des espaces de co-travail, une micro-crèche, et un bar restaurant ouvert sur le nouveau parc paysager. L'agence Coldefy Associés Architectes Urbaniste (CAAU) a proposé un écrin moderne pour dialoguer avec les jardins d'eau du collectif Métropole Architecture Paysage. Ce parc transforme le paysage local et facilite l'appropriation des lieux par les habitants, les collégiens.



Les dunes de Flandre
Protéger le patrimoine naturel et paysager remarquable

Le développement de l'activité humaine a épargné certains territoires, conservant leur patrimoine naturel et paysager fragile en perpétuelle évolution. La nature y reste prioritaire et accueille une riche biodiversité. Le développement touristique et la préservation d'un espace naturel faisant rarement bon ménage, il est important de réfléchir aux déplacements et zones accessibles afin d'éviter l'érosion et les conflits d'usages.

Les milieux dunaires au Nord-est de Dunkerque - 15 kilomètres de sable fin et 1000 hectares d'espaces naturels - composent un espace littoral et maritime protégé, candidat au label « Site classé ». La dune du Dewulf, gérée par le Conseil Départemental en est une des composantes. Outre les amateurs de sports et de loisirs de nature, les Dunes de Flandre accueillent également les curieux sur le Fort des Dunes, un lieu de mémoire de la Seconde Guerre Mondiale. La sensibilisation des visiteurs à la fragilité de ce milieu permettra d'en conserver les qualités naturelles et paysagères.



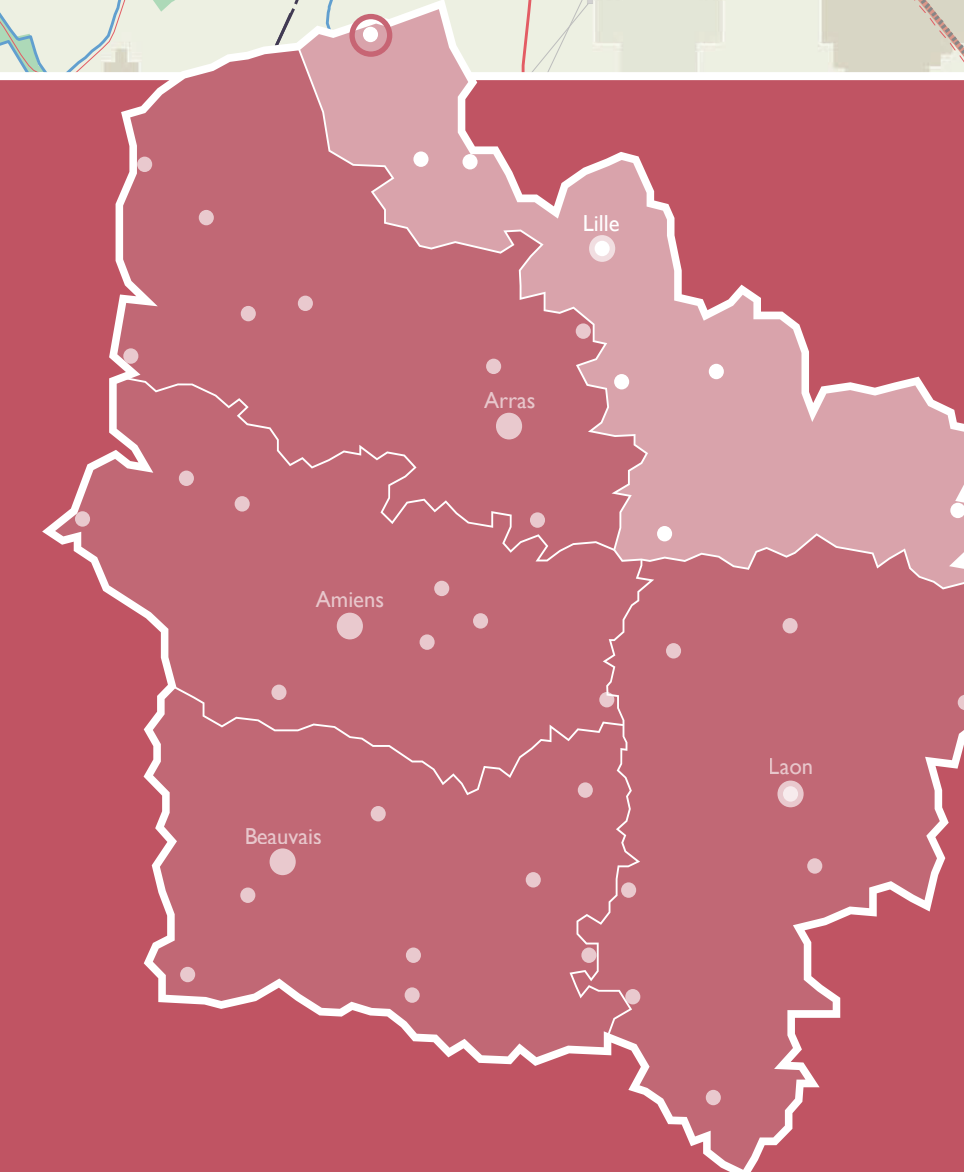
Mémoire du travail et art contemporain
Ré-enchanter le patrimoine de l'activité industrielle

L'évolution des bâtiments industriels laisse derrière elle des bâtiments singuliers et inexploités. Redonner une fonction à ce patrimoine inoccupé, c'est lui redonner une valeur et lui garantir un avenir. Comprendre ses caractéristiques, identifier ses qualités, c'est se donner les moyens de les mettre au service d'un programme nouveau et compatible. Réinvesti en habitat, en bureau, en équipement etc, l'essentiel est de concevoir un projet dans lequel patrimoine et nouveaux desirs de société vont mutuellement s'enrichir au bénéfice d'un territoire évolutif.

Exemple marquant de la volonté de mettre à l'honneur la mémoire du travail industriel portuaire dans la reconquête urbaine de Dunkerque, la réhabilitation de la grande Halle AP2 de réparation navale, s'est faite avec un triple défi : accueillir le Fonds Régional d'Art Contemporain et ses archives, valoriser ce bâtiment et ses échelles gigantesques, en faire un équipement phare, moteur du nouveau quartier de l'avant-port Est, le Grand Large. Le parti proposé par l'Agence Lacaton&Vassal, est de créer un double de la halle, de même dimension, adossé côté mer, contenant le programme du FRAC. L'ancienne halle accueille les événements culturels publics. L'ensemble constitue un véritable repère lointain à l'échelle du grand paysage de la plaine maritime flamande.



Autour du port industriel
Une histoire à réinventer



Nés avec la loi sur l'architecture du 3 Janvier 1977, les CAUE sont des associations investies d'une mission d'intérêt général ayant pour vocation la promotion au plan local de la qualité architecturale, urbaine, environnementale et paysagère. Ils exercent des missions de conseil, formation, information et sensibilisation. Pour fêter les 40 ans de la loi, les 5 CAUE des Hauts de France ont choisi de mettre en valeur en 2017, 40 sites choisis dans la région, grâce à l'initiative intitulée « 40 ANS 40 LIEUX ». 40 fenêtres ouvertes sur notre territoire, constitué de paysages naturels et urbains, sur lesquels est porté un regard sensible et dynamique. C'est 8 lieux dans chaque département où sont programmées des animations telles qu'affichage in situ, visites de sites, conférences... à l'occasion desquelles seront aussi mis en avant des projets locaux ou territoriaux qui donnent du sens aux paysages dans lesquels ils s'inscrivent.

